



SI des eaux du Soudour (Siren : 250900453)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Tarascon-sur-Ariège
Arrondissement	Foix
Département	Ariège
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/08/1957
Date d'effet	07/08/1957

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Bernard DEFFARGES

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	98 bis avenue Victor PILHES
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	09400 Tarascon sur Ariège
Téléphone	05 34 09 03 38
Fax	05 34 09 03 39
Courriel	soudour@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 100
Densité moyenne	55,40

Périmètres

Nombre total de membres : 10

- Dont 10 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
09	Alliat (210900064)	54
09	Bédeilhac-et-Aynat (210900452)	192
09	Bompas (210900585)	208
09	Cazenave-Serres-et-Allens (210900924)	47
09	Gourbit (210901369)	85
09	Quié (210902409)	306
09	Rabat-les-Trois-Seigneurs (210902417)	356
09	Surba (210903035)	343
09	Tarascon-sur-Ariège (210903068)	3 174
09	Ussat (210903217)	335

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>L'objet du syndicat est la construction et l'exploitation d'un réseau d'alimentation en eau potable. Les présents statuts ont pour but de fixer ensemble des modalités de construction et d'exploitation des ouvrages de production, de répartition et de distribution d'eau potable.</i></p> <p><i>1) construction: les installations projetées comportent - les ouvrages dits de "production": captages - les ouvrages de répartition: canalisations dérivant l'eau de ces captages jusqu'aux réservoirs communaux et ces réservoirs L'ensemble de ces deux catégories constituent les ouvrages généraux - les ouvrages de distribution pour les communes qui en sont dépourvues en totalité ou partiellement, canalisations avec robinetterie, branchements, bouches d'incendie, etc... - l'exécution des travaux commandée par rassemblement progressif des ressources pourra s'effectuer par tranches. Dans ce cas, leur échelonnement sera en principe le suivant: 1) captages 2) ouvrages de répartition 3) ouvrages de distribution proprement dits intéressant les agglomérations et les hameaux 4) les extensions possibles aux écarts 2) exploitation Le syndicat assurera, le fonctionnement de l'ensemble des installations(production-répartition-distribution), leur entretien, leur renouvellement et la vente de l'eau FOURNITURES PARTICULIERES AUX COMMUNES Les principaux points de puisage et de lavage pourront être équipés de compteurs pour évaluer la consommation de l'ensemble des ouvrages publics dans chaque commune. Le comité du syndicat fixera l'emplacement des compteurs.</i></p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Le syndicat est habilité à exercer de manière optionnelle la compétence en assainissement collectif. Cette compétence consiste en la construction et en l'exploitation des réseaux d'assainissement collectifs et de leurs systèmes de traitement. Cette compétence est attribuée pour une durée illimitée.</i></p>

- Assainissement non collectif

Le syndicat est habilité à exercer de manière optionnelle la compétence en assainissement non collectif. Cette habilitation consiste au contrôle de conception et d'implantation et au contrôle de bonne exécution pour les dispositifs neufs ou réhabilités, pour les dispositifs existant au diagnostic des ouvrages et de leur fonctionnement et pour l'ensemble des dispositifs au contrôle périodique de leur bon fonctionnement et de leur entretien. Cette compétence telle que définie ci-dessus est complétée par l'entretien des dispositifs des usagers.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
09	SM de l'eau et de l'assainissement de l'Ariège (250901873)	SM ouvert	151 918

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)